

# UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Canada participe à la promotion d'une intervention multilatérale efficace face aux problèmes environnementaux dans le monde. Il reconnaît les différentes capacités et responsabilités des pays à l'égard d'enjeux comme les changements climatiques. Pour aider les pays en développement à s'attaquer à ces enjeux, le gouvernement, en plus d'appuyer les capacités locales au moyen de programmes de soutien direct :

- veillera à ce que les considérations environnementales mondiales intègrent plus efficacement les priorités des pays en développement en matière de développement et de réduction de la pauvreté ;
- continuera de créer des liens entre pays industrialisés et pays en développement clés, afin de mettre en place un plan international crédible sur les changements climatiques, plan qui favorise la croissance économique durable, le développement et le transfert de technologies, ainsi qu'un marché international d'échange de droits d'émission de carbone qui soit solide et efficace, un plan qui offre un équilibre entre la nécessité de s'adapter aux changements climatiques et les mesures d'atténuation.

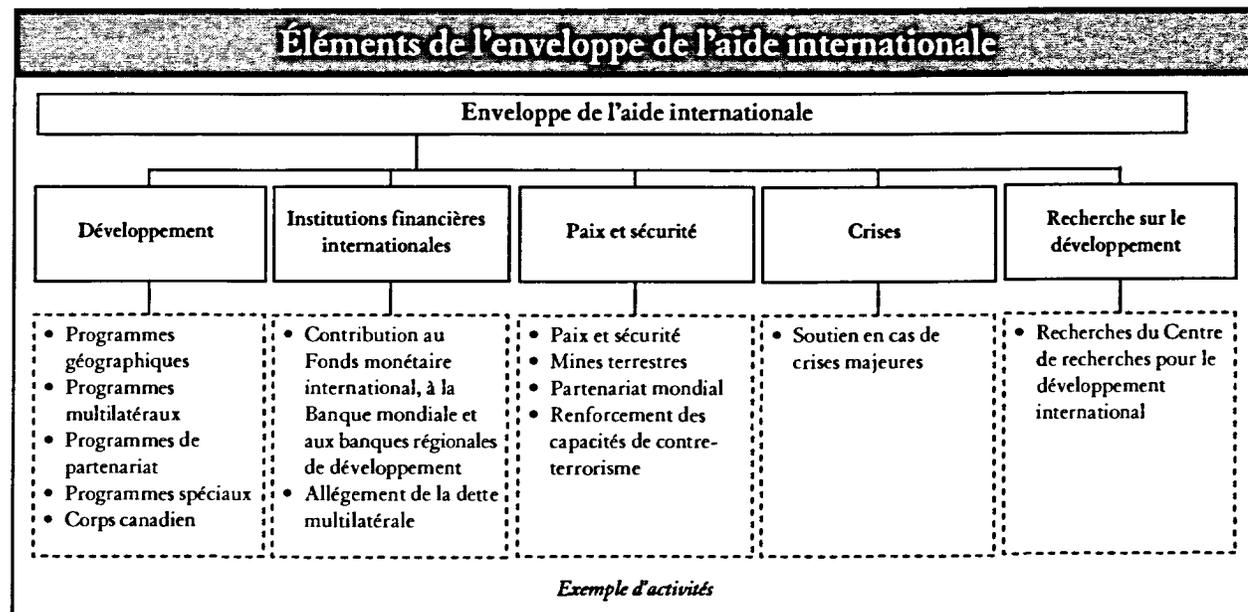
Bien que la coopération au développement contribue à la prospérité et à la sécurité grâce au développement à long terme, lequel contribue à réduire la pauvreté, elle fournit également un soutien axé sur les besoins immédiats en matière de paix et de sécurité. Comme dans le cas d'Haïti,

de l'Afghanistan et d'autres pays, la coopération au développement continuera de faire partie intégrante de la réponse du gouvernement aux situations de crise.

Le gouvernement doit cependant disposer de différents outils pour respecter ses priorités dans les domaines du développement et de la paix et la sécurité. En effet, le développement à long terme requiert une source de financement prévisible et stable pour être efficace. Afin d'appuyer les pays en crise, il faut des mécanismes de financement souples à décaissement rapide.

Pour répondre à ces besoins, l'enveloppe de l'aide internationale est restructurée, dans le budget de 2005, en cinq comptes distincts consacrés respectivement au développement, aux institutions financières internationales, à la paix et à la sécurité, aux crises, et à la recherche sur le développement. La majeure partie des ressources est allouée au compte du développement.

Ce cadre de gestion vise à établir une approche coordonnée relativement à l'aide internationale du Canada et met en place un processus transparent d'affectation des nouvelles ressources. Étant donné qu'il tient compte du fait qu'une aide internationale efficace exige des rapports à long terme avec les partenaires du développement, ce cadre prévoit une plus grande prévisibilité budgétaire et une stabilité accrue au chapitre des programmes, tout en permettant au Canada de réagir en cas de crises imprévues, comme le tsunami survenu dans l'océan Indien.



Source : Le plan budgétaire de 2005, ministère des Finances Canada